

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	76 (1931)
Heft:	3
Artikel:	Les manœuvres de la 1re division 7-11 septembre 1930 [fin]
Autor:	Vallière, P. de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-341364

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les manœuvres de la 1^{re} division

7-11 septembre 1930.

(Fin.)

LE DÉFILE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La revue qui a terminé les manœuvres a été, comme celle de la 2^e division, en 1929, un hommage spontané du peuple à son armée, une manifestation éclatante de ce vieil esprit civique et militaire qui s'affirme chaque fois qu'on lui en donne l'occasion.

Le défilé d'Oron mérite incontestablement de vifs éloges. Il a été bien préparé et remarquablement exécuté. Les mesures prises pour l'aménagement du terrain, la construction des tribunes, le rassemblement des troupes, leur mise en marche et leur évacuation, ainsi que pour les parcs d'automobiles et la circulation civile sur les routes, ont fait l'objet d'ordres minutieux et bien conçus. (Ordre de division N° 6 concernant le défilé. Ordre de rassemblement de la 1^{re} division renforcée, pour le jeudi 11 septembre 1930.)

La gendarmerie de campagne et les officiers automobilistes ont secondé avec intelligence et fermeté le lieutenant-colonel d'E.M.G. Decollongny, chargé de ce travail compliqué et délicat.

Les troupes à pied ont fait une grande impression. En tête, les six compagnies cyclistes atteignirent presque la perfection. Les six régiments d'infanterie ont passé d'une allure égale, souple et vigoureuse, jarrets tendus, pas allongé, tête haute et droite. On a heureusement renoncé au pas rapide qui ne convient pas à nos hommes. C'est un trompe-l'œil qui ne demande aucun effort et qu'il faut laisser aux cortèges

civils. La cadence de 116 pas est normale, elle se maintient sans varier et permet de tendre la jambe sans exagération. La brigade de montagne 3, avec ses mulets et son groupe d'artillerie, a été particulièrement acclamée. Le génie, sapeurs et télégraphistes, a montré des unités et des voitures correctement alignées, ainsi que les troupes du service de santé et des subsistances. Quatre escadrilles ont survolé le terrain du défilé en différentes formations.

La brigade de cavalerie 1 et le groupe de dragons 1 ont passé au galop un peu trop allongé, mais cette masse importante donnait une impression de puissance. Les étendards tendus au vent de la course ont été salués avec enthousiasme. Le groupe attelé de mitrailleurs, les deux régiments d'artillerie de campagne et le groupe d'obusiers 25 ont défilé au trot, très correctement, avec une régularité parfaite, traits tendus, conducteurs droits sur leur selle, canonniers tous exactement dans la même attitude sur les avant-trains et les caissons, pièces bien alignées. L'artillerie a dignement fermé la marche de cette épaisse colonne de 19 000 hommes et 5000 chevaux. Le régiment art. auto 5, à cause du terrain mou et défoncé, est resté sur la route.

Les acclamations continues d'une foule de plus de 50 000 personnes, accourues de tout le canton et des cantons voisins, de Genève même, les cris de joie de plusieurs milliers d'écoliers sur le passage des troupes, ont prouvé, une fois de plus, l'attachement indéfectible du peuple au principe de la nation armée. De telles revues ont une valeur pratique considérable, elles sont un encouragement pour le soldat, il y prend conscience de la sympathie qui entoure l'armée, le sentiment de la cohésion renforce sa confiance.

La formation de défilé par bataillon en carré, les quatre compagnies en colonnes de marche accolées, sans intervalles, adoptée depuis 1929, est simple et pratique, elle facilite le contrôle de la cadence et de l'alignement, elle est, par son effet de masse, plus impressionnante. Elle devrait être adoptée définitivement pour les défilés de division. La colonne de compagnie allonge considérablement les distances. On l'a vu au défilé de la 3^e division, à Münsingen. Il a duré près de deux

heures, au lieu d'une heure et quart. Cette formation par compagnie pourrait être réservée aux défilés de brigade et de régiment.

Les musiques étaient placées trop en arrière, encastrées au milieu du public, de sorte que le son se perdait dans la foule et n'arrivait qu'au dernier moment aux oreilles de la troupe. Il y aurait beaucoup à dire sur le répertoire des marches de défilé. Il s'est distingué par une lamentable et monotone banalité. A part la marche *Sac au dos*, qui a de l'allure, et la *Marche des armourins*, jouée par le régiment de carabiniers 4, rien d'entraînant ou de caractère marqué. Et pourtant nous possédons tout un lot de marches qui ont fait leurs preuves, qui ont une valeur musicale, traditionnelle et historique. Dans d'autres armées, les marches de défilé sont toujours les mêmes, et leur répétition ajoute à la solennité d'une revue ou d'une prise d'armes. Ce sont ces vieux airs aimés et connus, rappels de souvenirs, d'étapes et d'efforts communs, qui maintiennent l'esprit de corps. On défile mieux avec une marche que chaque homme sait par cœur. Souvent, même, des paroles créées par les anciens popularisent une mélodie. Je me souviens, pendant le service actif, d'avoir vu passer le régiment de Soleure, chantant à pleine voix sa marche de défilé. C'était magnifique. Ces marches qu'on renouvelle chaque année n'ont pas d'âme.

L'habitude se prend de conduire les écoles de recrues aux défilés. C'est une excellente idée. A Oron, l'E. R. IV /1, amenée par train spécial, a pu prendre une belle leçon d'organisation militaire, meilleure que toutes les théories.

* * *

Dans sa critique générale, le colonel cdt de corps Sarasin a terminé par quelques observations sur l'*instruction de la troupe et des chefs*. Un fait l'a frappé. Il y avait du flottement dans la troupe. On sentait souvent que les hommes n'étaient pas commandés par une volonté ferme. Chacun n'était pas pénétré de l'ordre reçu. Cet ordre n'était pas toujours précis.

En campagne, tout commandant de troupe doit être constamment préoccupé d'une double nécessité : 1. Etre

toujours prêt à réagir ; 2. Etre en état de le faire physiquement et moralement. Il est indispensable, pour cela, de savoir donner à sa troupe le repos nécessaire. Tout officier doit être en mesure d'apprécier la situation et de se poser la question : Puis-je faire reposer ma troupe, la nourrir ? Si oui, mon devoir est de le faire. Laisser passer le moment de rétablir et de ravitailler ses hommes est un péché. Si vous voulez exiger beaucoup, soyez prévoyant.

Le relâchement qui a été constaté est une conséquence du manque de prévoyance des chefs. La troupe est la première à en souffrir. Une troupe bien menée, disciplinée, a confiance ; négligée, elle se démoralise.

Pensez sans cesse à vos hommes ; aimez-les comme votre famille et tout sera facile...

En terminant, le commandant de corps a remercié les chefs et les troupes de leur entrain, de leur endurance et de leur bon esprit. Puis, le chef du Département militaire, M. le conseiller fédéral Minger, a ajouté quelques mots d'encouragement.

Il semble que les fautes signalées par le directeur des manœuvres proviennent en grande partie du système de *l'état de guerre continu*. La continuité des hostilités engendre la continuité des fautes qu'on n'a ni le temps, ni les moyens de corriger. Mieux voudrait revenir aux manœuvres interrompues par des critiques qui permettraient de reprendre ce qui a été mal fait, et d'éviter la répétition constante des mêmes erreurs.

En étudiant à fond un épisode du combat de la division, en exerçant les différentes phases de l'action, on pourrait éviter cette impression de décousu, de confusion et de relâchement. La manœuvre continue rend très difficile le contrôle du détail et nuit à la discipline. Le cours préparatoire avait permis une reprise en main sérieuse des unités. On avait travaillé consciencieusement le combat de la compagnie et du bataillon, dans les régiments. Quelques heures de manœuvre ont suffi à détruire, en partie, les résultats acquis. Le détail était absolument sacrifié à l'ensemble. L'application d'un nouveau règlement venait encore compliquer la tâche des cadres.

Nos officiers de milice sont souvent hantés par la peur de mal faire. Leur manque d'assurance les rend parfois timorés. Ils n'ont pas les réflexes instantanés du professionnel. Il serait donc préférable de leur épargner les occasions de se trouver en état d'infériorité devant leurs hommes, en les mettant aux prises avec des difficultés que les armées à cadre permanent évitent soigneusement. Quelquefois, aussi, les arbitres contribuent, sans le vouloir, au désordre, en exigeant des changements de front ou des mouvements qui s'exécutent au mépris des prescriptions réglementaires. L'homme s'aperçoit vite qu'on n'exige plus de lui ce qu'il a exercé et appris sur la place d'exercice. Le travail de l'école de recrues est galvaudé, ce qui est décourageant pour les instructeurs. Il ne saurait y avoir deux conceptions de l'exactitude et de la discipline, une pour l'école de recrues ou le cours préparatoire, l'autre pour les manœuvres. Dès qu'on l'exige, nos hommes reprennent instantanément leur bonne tenue et leur cohésion. C'est bien la preuve que le relâchement signalé peut et doit disparaître.

Les spectateurs des manœuvres ont été très frappés de la quantité invraisemblable de détachés qui rôdaient un peu partout, même très en dehors de la zone des opérations.

En plein combat, les hameaux des Cornes de Cerf et de Chez Vuannaz, étaient littéralement encombrés de soldats au repos, sans armes, dormant, mangeant et buvant autour et à l'intérieur des maisons. Pareil spectacle vous reportait au « bon vieux temps ». On a vu une pinte de Porsel pleine d'uniformes, au moment où le R. I. mont. 6 contre-attaquait. L'allongement des fronts et l'éparpillement du combat moderne ne justifient pas ce laisser-aller.

Le service de sûreté a toujours été un point faible de notre armée. Pour l'enseigner, il faut beaucoup de métier et un sens pratique aiguisé. Faute de temps, on l'étudie fort peu à l'école de recrues et encore moins au cours de répétition. Or, chaque fois qu'on place un poste de sous-officier, en campagne, il est indispensable de l'instruire et de l'orienter à fond, comme si on était sur la place d'exercice. C'est la seule façon d'en assurer le bon fonctionnement. C'est ainsi qu'on procédait au front, pendant la dernière guerre. L'emplacement d'un poste ou

d'une grand'garde peuvent être tactiquement justes, ils seront inutiles ou dangereux si le chef et chaque homme ne sont pas dans la situation.

La question de l'*arbitrage* n'est pas près d'être résolue. Le système idéal n'est pas encore trouvé. Les arbitres ne doivent pas être des agents de renseignements de la direction des manœuvres. Leur tâche principale est de remplacer l'effet du feu, d'en déterminer la puissance. Ils sont l'élément technique du feu.

C'est peut-être une erreur de les répartir administrativement aux corps de troupes et unités ; vivant continuellement avec un commandant de troupes, ils ont la tentation de devenir son conseiller, son *ad latus*. Ils prennent une influence plus ou moins grande sur ses décisions, suivant son caractère. Les arbitres devraient former un corps indépendant, disposant de moyens de transport et de liaisons, se réunissant, chaque jour, pour un rapport. C'est entre les deux lignes qu'est leur champ principal d'activité et non pas derrière les fronts. Le meilleur système d'arbitrage serait celui qui relèverait les fautes avant qu'elles aient produit leurs effets. Avec le système actuel, les fautes ne sont signalées que quand elles sont commises, donc trop tard. Question complexe et toujours à l'étude.

L'emploi des cyclistes combattants n'est pas encore rationnel. L'arbitre attaché au gr. cyc. 1 (major Ellès) a eu l'impression que la br. cav. 1 a traité ce groupe plutôt comme un troisième régiment, que comme une troupe d'infanterie très mobile. D'autre part, on a vu trop souvent des compagnies cyclistes agir offensivement, à la façon de l'infanterie, progresser sur le terrain en abandonnant leurs machines n'importe où. Séparés de leurs bicyclettes, leur mobilité disparaît. Il faut leur donner des tâches spéciales correspondant à leur caractère spécial.

Les critiques ne doivent pas faire oublier les progrès très réels qui ont été constatés dans la discipline de marche, l'ordre des trains, le travail des états-majors, les liaisons, l'exploration et le rôle de l'aviation.

Il est une circonstance qui paraît fausser toutes nos manœuvres, et sur laquelle des voix autorisées ont maintes fois

attiré l'attention. Nous restons entre Suisses, nous travaillons d'après notre ordre de bataille et nos ressources, alors qu'en réalité nous aurions affaire à des forces qui seraient outillées tout autrement que notre parti rouge envahisseur, et qui ne croiraient pas devoir réduire leurs moyens parce que les nôtres sont limités. La conséquence est que tout le monde, depuis le chef des arbitres jusqu'au dernier agent de liaison, et depuis le directeur des manœuvres jusqu'au dernier tambour, gagne à nos manœuvres une idée inexacte du champ de bataille. Nous nous trompons nous-mêmes, en invoquant la nature de notre terrain qui nous mettrait à l'abri des forts moyens de l'adversaire, ses gros canons, ses chars d'assaut, ses gaz.

Il est entendu qu'il sera toujours impossible de donner, en temps de paix, une image fidèle de la guerre. Il faut, cependant, s'efforcer de manœuvrer dans les conditions qui s'en rapprochent le plus. En utilisant toutes nos ressources, en créant sans imiter, en ayant une tactique adaptée à notre terrain, nous nous tiendrons près de la réalité. C'est ce que les expériences de la « guerre de chasse », faites en 1928 et 1929, ont prouvé. Pourquoi n'avoir pas repris, sur une plus large échelle, en 1930, le programme élaboré par le colonel de Diesbach ?

Le but des manœuvres est l'instruction en terrain varié des grandes unités. Des situations plus simples peuvent permettre un travail utile, tout en soignant le détail.

Mentionnons en terminant la tenue civile du chef du Département militaire fédéral qui a pris l'heureuse initiative de rompre avec l'habitude souvent critiquée de porter l'uniforme de commandant de corps d'armée. Le geste de M. le conseiller fédéral Minger a fait la meilleure impression. Il a été approuvé par les troupes et par la population.

Major DE VALLIÈRE.
